



AMERIQUE/BRESIL - Propositions des participants au Forum de la CNBB : « le dialogue entre le gouvernement et les institutions d'assistance est d'une importance vitale »

Brasilia (Agence Fides) – Après deux jours de travaux, les représentants des organisations de la société civile ont présenté dans l'après-midi d'hier, 6 novembre, à Brasilia (DF), un certain nombre de suggestions en conclusion du séminaire portant sur les « relations entre l'Etat et la société ». Les propositions ont été présentées au Ministre du Secrétariat général de la Présidence de la République, Gilberto Carvalho, qui a participé à la cérémonie de clôture de la manifestation. La note envoyée par la CNBB à l'Agence Fides indique que le séminaire, organisé par la Conférence nationale des Evêques du Brésil (CNBB), en coordination avec différentes organisations sociales et églises chrétiennes, a réuni de nombreux experts et s'est achevé sur l'émission de 14 propositions finales. Ces dernières visent à favoriser le dialogue entre la société et l'Etat et à satisfaire les besoins des institutions religieuses et des organisations de la société civile, de manière à ce qu'elles puissent poursuivre leur service au profit de la société.

Selon le Secrétaire général de la CNBB, S.Exc. Mgr Leonardo Ulrich Steiner, le nouveau cadre législatif et réglementaire devrait faciliter l'action et le dialogue avec les organismes gouvernementaux. « Le document que nous avons remis au Ministre Gilberto Carvalho est motivé par la préoccupation d'une diminution de nos institutions en ce qui concerne les services que nous offrons aux nécessiteux. Ceci est dû à la fiscalisation et à un certain nombre de décrets. C'est pourquoi instaurer un dialogue entre l'Etat et la société est d'une importance vitale ».

Le Ministre, dans son intervention finale, a indiqué que d'ici la fin de la semaine prochaine, la consultation relative au cadre normatif devrait être ouverte avant d'être portée devant le Congrès : « la volonté politique du gouvernement est d'approfondir la contribution des institutions qui participent à l'assistance aux personnes » peut-on lire dans la note de la CNBB. (CE) (Agence Fides 07/11/2012)